



Les associations de femmes se mobilisent pour un Ministère des Droits des Femmes en Belgique

Interpellés depuis janvier 2014, la plupart des partis francophones marquent aujourd'hui une ouverture face la revendication d'un Ministère des Droits des Femmes¹ au niveau fédéral. À moins d'une semaine des élections, les associations de femmes se sont accordées sur les missions fondamentales et le fonctionnement du Ministère des Droits des Femmes.

Aujourd'hui, ce sont plus de dix organisations de femmes qui se mobilisent pour soutenir un Ministère des Droits des Femmes en Belgique. Elles ont travaillé ensemble sur un document définissant les missions, les modalités de fonctionnement et les priorités du futur Ministère des Droits des Femmes². Cette [note](#) sera envoyée dès aujourd'hui aux président-e-s des partis francophones.

Face au contexte actuel de crise et d'austérité généralisée, à la menace de recul des droits sociaux et aux mesures ignorant les réalités de vie des femmes, les associations sont plus que jamais convaincues de la nécessité d'un Ministère des Droits des Femmes doté de moyens suffisants pour intégrer un objectif de réduction des inégalités structurelles entre les femmes et les hommes.

Les associations de femmes resteront mobilisées au-delà du 25 mai et demandent dès à présent à être reçues par les président-e-s des partis afin de connaître leurs intentions concernant le contenu de la note.

Contacts

Hafida Bachir – Présidente de Vie Féminine

Presidente-nationale@viefeminine.be

Tel. : 0487/ 27. 67. 37

Valérie Lootvoet – Directrice de l'Université des Femmes

Valerie.lootvoet@universitedesfemmes.be

Tel. :02/ 229. 38. 25

¹ Nous proposons un ministère par analogie avec la France, ce terme pouvant être également entendu comme un "portefeuille ministériel."

² Missions et modalités de fonctionnement du futur Ministère des Droits des Femmes. Propositions des organisations de femmes.